

Conseil Municipal du 23 mai 2024

Le 23 mai 2024, à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de la commune de Chailly-en-Gâtinais s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du 15 mai 2024, sous la présidence de M. VASSEUR Hervé, le Maire.

Étaient présents : REMBERT Hélène, LEROY Gérard, FALZON Yvan, DONZEAU Catherine, POLIN Karin, DEBACKERE Laurent, DAVID Sandra, PORTAL Audrey, SONDAG Marc, BEZILLE Pascal, LEGOIS Sylvie, COILLE André

Absent : THOMAS Julien

Absents excusés :

Quorum atteint

Secrétaire de séance : DONZEAU Catherine

En début de conseil M Michel RAVOYARD a donné des explications et conseils en tant que référent déontologue et conciliateur de justice.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2024

Il n'y a pas de correction à apporter, le compte rendu de la séance du 11 avril 2024 est donc approuvé à l'unanimité.

Vote des subventions 2024

Associations communales

Saint-Aignan : 100€ - Ablette de Chailly : 250€ - ASC : 1000€ - AAC : 200€ - Coopérative scolaire Chailly : 200€ - Les Canaloux : 250€, Soit un total de 2 000€

Associations extérieures

Coopérative scolaire Thimory : 200€ - Association Familles et amis du maquis : 50€ - MFR Ste Geneviève des Bois : 50€ - Restos du coeur : 50€ - Lorris escalade : 60€ - Natation Lorris : 50€ - HBC Lorris : 60€
Lorris foot 90€.

SEPAB Bellegarde en attente des nombre d'adhérents à prendre en compte, le montant sera de 10€ par adhérents.

1 personne impliquée dans les associations ne participe pas au vote : donc 12 votants

pour : 12

contre : 0

abstention : 0

Délibération pour le FAJ et le FUL

Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) vise à favoriser l'insertion sociale ou professionnelle d'un jeune ayant besoin d'un soutien ponctuel ou régulier dans les domaines du logement, de la santé, du transport, etc. Le Fonds Unifié Logement (FUL) a pour objet d'aider les personnes ou familles en difficulté pour permettre leur accès ou leur maintien dans le logement, en leur accordant des aides financières et en finançant différents types d'accompagnement social lié au logement. L'adhésion pour la commune s'élève à 0,77€ par habitant pour le FUL et 0,11€ par habitant pour le FAJ.

Pour : 10

contre : 3 POLIN Karin SONDAG Marc PORTAL Audrey

abstention : 0

Convention Chat'Pédale

L'association Chat'Pédale propose une convention qui vise à organiser la capture, le ramassage et la stérilisation sur les chats errants sur la voie publique ou dans toute propriété, de maître inconnu ou défaillant. Le conseil municipal, après discussion autorise M le Maire à signer la convention avec l'association Chat'Pédale et le cabinet vétérinaire.

pour : 10

contre : 2 POLIN Karin DAVID Sandra

abstention : 1 LEGOIS Sylvie

Réserve incendie Ormerie

Suite à un dépôt de déclaration préalable, la défense incendie est inexistante sur l'Ormerie, une mare qui autrefois était intégrée dans la DECI peut être prise en compte si elle est mise aux normes. Les travaux s'élèveraient à environ 3 000€ TTC. Après discussion la proposition de participer sur le projet correspondant pour tout ou partie des 3 000€ est mise au vote.

BEZILLE Pascal concerné par le projet ne participe pas au vote : donc 12 votants

Pour : 1 VASSEUR Hervé

contre : 8 LEROY Gérard, FALZON Yvan, DONZEAU Catherine, POLIN Karin, PORTAL Audrey, SONDAG Marc, LEGOIS Sylvie, COILLE André

abstention : 3 Laurent DEBACKERE - Sandra DAVID - Hélène REMBERT

Élections Européennes – Organisation du bureau

Les élections se tiendront le 9 juin de 8h à 18h

Bureau de vote : Président Hervé VASSEUR- suppléante Hélène REMBERT

Assesseurs : Yvan FALZON– Gérard LEROY Suppléant

Laurent DEBACKERE- Sylvie LEGOIS suppléante

Secrétaire : DAVID Sandra

8h -11h30	11H30 - 14h30	14h30 - 18h
Gérard LEROY	Hélène REMBERT	PORTAL Audrey
Marc SONDAG	Laurent DEBACKERE	COILLE André
Hervé VASSEUR	Catherine DONZEAU	BEZILLE Pascal

Information concernant l'agence des travaux d'intérêt généraux

L'agence du travail d'intérêt général recherche des structures pouvant accueillir des personnes relevant d'une condamnation à ce type de travail ; Il s'agit de missions de 20 à 400 heures de TIG. Cela n'est envisageable qu'avec l'accord des agents encadrants.

Informations et questions diverses

Retour du 8 mai, pour l'an prochain Ce sera le centenaire, il faudrait penser à une organisation.

Inauguration ateliers et commerce mardi 2 juillet de 10h à 12h en présence du sous-préfet.

13 juillet le repas retenu : assiette anglaise macédoine, poulet basquaise frites- fromage salade- tarte aux pommes
En ce qui concerne la sono suite aux différents problèmes de location de sono,Laurent DEBACKERE fera l'animation musicale.

14 juillet place de l'église village du livre organisé par l'association « Vitalité Rurale » et cérémonie au monument aux Morts

Tour de table

Audrey PORTAL, le problème de voisinage signalé par une administrée en conseil municipal du 21 mars 2024, où en est on ?

Réponse : C'est aux personnes de faire une démarche auprès du conciliateur de justice. En ce qui concerne la construction, il y a un permis en cours et les travaux ne sont pas terminés.

Yvan FALZON, lors d'une astreinte de week-end, un chien errant a été trouvé, quelle est la procédure à suivre ?

Réponse : il est envisagé de créer « un refuge » pour accueillir les chiens et d'acheter un lecteur de puce.

Catherine DONZEAU signale que Patrick Chambault a fait un courrier pour signaler le danger au carrefour de la route du Fort et de la route de Noyers il n'a pas eu de réponse ?

Réponse : pas de courrier arrivé en mairie ni de mail

Sandra DAVID, il avait été proposé de faire de la rénovation à salle des fêtes ? Encore lors de la dernière location plusieurs fois le compteur a sauté, peut on faire quelque chose ?

Réponse : EDF sera contacté pour remonter l'ampérage du compteur.

Prochain conseil le jeudi 27 juin2024

Fin du conseil à 21h50